



1er décembre 2022

Monsieur Jean-Yves Duclos
Ministre de la Santé et des Services sociaux
600, boulevard Charest Est, bureau 201
Québec (Québec) G1K 3J4

Objet : Consultation concernant les changements proposés aux Lignes directrices du CEPMB

Monsieur le Ministre,

L'industrie des sciences de la vie canadienne a des craintes liées à l'introduction des changements proposés aux Lignes directrice du CEPMB. En tant qu'acteur de premier plan du milieu de la recherche clinique québécois, le Consortium de recherche en oncologie clinique du Québec (Q-CROC) est aux premières loges des préoccupations soulevées par ceux-ci et ne peut s'empêcher d'avoir des inquiétudes.

La mission de Q-CROC est d'optimiser le recrutement de participants dans les essais cliniques et d'améliorer les connaissances en recherche clinique. Les activités de Q-CROC s'arriment avec plusieurs des objectifs de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027, particulièrement en ce qui a trait à l'accroissement des investissements et à l'intégration d'innovations dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Or, dans le climat d'incertitude actuel, plusieurs acteurs de l'industrie pharmaceutique ont commencé à suspendre leurs investissements en recherche clinique. Une situation pour le moins alarmante pour une organisation comme la nôtre qui dépend des investissements de l'industrie en sol canadien et, ultimement, pour les Canadien(ne)s atteints d'une maladie grave, comme le cancer.

Rappelons que le cancer, sous toutes ses formes, demeure la première cause de décès au Canada. Seulement en 2020, plus de 80 000 personnes en sont décédées au pays. Au cours des 75 dernières années, la recherche sur le cancer a permis de doubler le taux de survie des personnes touchées par la maladie. Ces avancées ne seraient pas possibles sans la recherche et les investissements en celle-ci.

Nous espérons fermement que vous pourrez aider à établir un dialogue transparent afin de créer un équilibre entre les besoins de toutes les parties prenantes, et ce, au bénéfice des Canadien(ne)s atteints du cancer. Devenir un marché moins prioritaire pour l'industrie pharmaceutique serait un recul majeur et retarderait potentiellement de plusieurs années l'arrivée de traitements novateurs en sol canadien.

Nous espérons que cette lettre vous interpellera afin que nous puissions tous aller de l'avant dans un climat constructif. Ultimement, vous avez le pouvoir d'assurer un financement durable des médicaments tout en assurant que l'accès aux traitements innovants soit maintenu.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, mes salutations distinguées.



Lucie D'Amours
Directrice générale, Q-CROC